



BASTIA, le mercredi 4 janvier 2012

## Communiqué.

# La création de la TVA « sociale » c'est une explosion des prix en Corse.

N Sarkozy qui se voulait le Président de la baisse des impôts et de l'augmentation du pouvoir d'achat fait tout le contraire, sauf pour les plus riches. En effet avec la baisse de l'impôt sur la fortune et sur le Capital, le nombre de foyers disposant de plus de 500 000 euros de revenus annuels a doublé depuis 2007.

Par contre les taxes diverses et la TVA, impôt injuste qui frappe plus lourdement les familles modestes ne cessent d'augmenter. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 la TVA sur plusieurs produits et services (restauration, transport, travaux dans le logement, les livres...) passe de 5,5% à 7%.

**La Corse qui bénéficie d'un taux minoré à 2,1% va le perdre sur certains produits comme les sandwiches ou les médicaments non remboursables (ils sont de plus en plus nombreux) pour lesquels la TVA passe de 2,1% à 7% depuis le 1<sup>er</sup> janvier.**

L'annonce du gouvernement de mettre en place la « TVA sociale » avant les élections présidentielles aurait des conséquences bien plus graves. En effet pour compenser les baisses de cotisations sociales des entreprises, (alors que la France ne se situe qu'au 8eme rang Européen pour le coût salarial derrière l'Allemagne notamment) tous les taux de TVA pourraient progresser fortement notamment le taux normal passerait de 19,6% à 22% voir davantage. Les prix et les services subiront une hausse importante réduisant fortement le pouvoir d'achat des ménages déjà bien entamé avec les hausses de l'énergie et des mutuelles santé.

**La Corse qui connaît déjà les prix les plus élevés serait touchée de plein fouet. La baisse du pouvoir d'achat et donc de la consommation porterait un coup sévère à la croissance économique et donc à l'emploi.**

La TVA sociale devrait plutôt s'appeler TVA Patronale puisque N Sarkozy répond enfin à un vieux rêve du MEDEF.

Mais le danger le plus grave serait une privatisation de notre système de santé puisque son financement ne reposerait plus sur des cotisations propres mais sur une partie des impôts. Hors au vu des déficits budgétaires actuels, cette TVA « sociale » serait très rapidement affectée à la réduction des déficits et non à la protection sociale ; **ce serait la mort de notre « sécu » et de notre modèle social solidaire.**

**Pour la CGT, la mobilisation doit s'amplifier pour s'opposer à une telle arnaque. Le 18 janvier doit être un moment fort « d'indignation et de révolte sociale » dans tout le pays pour une autre répartition des richesses, pour l'humain d'abord et le progrès social.**